CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30892** **VALABLE JUSQU'AU** **11/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981

Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 81b29

Siret : 320 663 123 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 90 00240

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290356

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290356

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : ENTREPRISE CASINI

1640 ROUTE DES 3 PINS
LE BEAU VEZE
83320 CARQUEIRANNE

Téléphone : 04 94 58 54 25 **Fax :** 04 94 58 70 14

Portable : 06 20 37 40 03

Responsabilité légale :
CASINI ELIAN (917 775 728)

Site Internet :

E-mail : contact@casini.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 060 025 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	21	27/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 15:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.